



**U.E.S. Crédit Mutuel de Bretagne**  
GroupeCréditMutelArkéa

## **NON A LA REMISE EN CAUSE DES 35 HEURES !**

**La CFDT s'oppose à la nouvelle attaque du gouvernement contre la RTT**

**Les mesures annoncées par Jean-Pierre Raffarin, le 9 décembre, constituent une nouvelle offensive contre les 35 heures ! Elles renient de plus les principes de dialogue social et de négociation en vigueur dans notre pays ! Ces mesures vont à l'encontre de la lutte contre le chômage et des priorités de la CFDT que sont l'emploi, la réduction des inégalités et l'amélioration de la vie au travail, sur 6 points :**

**⇒ Une augmentation des heures supplémentaires au détriment de l'emploi**

Le gouvernement remet en cause la RTT, qui sous l'impulsion de la CFDT a permis la création de 400 000 emplois, et fait le choix du chômage, en totale contradiction avec son plan de cohésion sociale.

**⇒ Un accroissement des inégalités entre salariés**

Le gouvernement ferme définitivement la porte des 35 heures aux 4 millions de salariés de PME-TPE, augmentant ainsi les inégalités dans le monde du travail.

**⇒ Des hausses de salaires conditionnées aux heures supplémentaires**

En généralisant le recours aux heures supplémentaires, le gouvernement veut faire payer par les salariés eux-mêmes leur propre augmentation de salaire, au détriment des négociations salariales.

**⇒ Une négation du dialogue social et des garanties collectives**

Le gouvernement abandonne toute idée de recherche de l'intérêt collectif, et renvoie les salariés à l'illusion du face à face avec leur employeur pour déterminer leur temps de travail.

**⇒ Une remise en cause d'un progrès social**

Le gouvernement bat en brèche un progrès social qui a le plus souvent été obtenu par les salariés en contrepartie d'une réorganisation du travail et d'une modération salariale.

**⇒ Un mouvement d'ensemble vers une augmentation du temps de travail**

Le gouvernement poursuit, après la première loi Fillon en 2002 et la suppression du lundi de Pentecôte, son offensive en faveur de l'augmentation du temps de travail pour un retour aux 40 heures, voire au-delà.

**La CFDT défend la RTT**

**pour tous les salariés, les chômeurs, les exclus.**

**Elle exige son maintien et sa généralisation.**